

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18773 - 73ÈME ANNÉE

L'État veut-il vraiment réduire la dette publique ?

Affaiblissement de la lutte contre la fraude fiscale

Pour justifier sa politique de réduction des dépenses, le gouvernement souligne qu'il est nécessaire de faire des économies pour réduire la dette publique. Pour soutenir cette orientation, tout est mis en œuvre pour faire croire qu'il n'existe pas d'autres alternatives. Le but reste d'accroître les inégalités au profit des plus riches, en augmentant l'impunité de ceux qui fraudent le fisc.



grave que prévu.

L'argument de la dette est également répété quasiment tous les jours. Cela vise à faire croire que l'État est comme n'importe quel individu ou entreprise, et qu'il doit se serrer la ceinture pour équilibrer son budget.

Les plus riches épargnés

Cette vision simpliste se heurte à la réalité. Depuis ces dernières décennies, la fortune des plus riches n'a cessé d'augmenter. Cela démontre que la crise est une situation qui bénéficie à une faible minorité. Force est de constater que les politiques d'austérité menées par les gouvernements depuis de nombreuses années ne contrarie pas cet enrichissement, bien au contraire.

Celle du gouvernement actuel s'inscrit dans cette ligne. En effet, s'il considère que réduire le déficit public est une priorité, il refuse de mettre à contribution ceux qui bénéficient le plus du système. En effet, la réduction de l'impôt sur les grandes fortunes est une des premières annonces du nouveau pouvoir. Cela implique un manque à gagner direct de 2 milliards d'euros pour les finances publiques. Bien curieux gestionnaire que ce gouvernement qui se prive ainsi de recettes garanties.

La semaine dernière, l'annonce d'un décret discrètement paru le 22 juillet dans le Journal officiel a suscité des protestations. Il ordonne une baisse de 300 millions d'euros des dotations de l'État aux collectivités, notamment pour le cofinancement des investissements. Hier, le syndicat Solidaires organisait une conférence de presse pour dénoncer la réduction des effectifs dans l'administration des impôts. En conséquence, les contrôles fiscaux seront moins nombreux, tandis qu'il sera plus difficile pour les usagers de rencontrer un agent des impôts.

Un Etat en faillite ?

Ces deux exemples parmi beaucoup d'autres ont un point commun, c'est la volonté de l'État de réduire les dépenses publiques. C'est en effet l'option choisie pour diminuer la dette de l'État. Cette politique s'inscrit dans le long terme. Elle s'appuie tout d'abord sur des déclarations fracassantes en début de mandat. Ainsi en arrivant à la tête du gouvernement en 2007, François Fillon avait dit que l'État était presque en faillite. 10 ans plus tard, un de ses successeurs, Edouard Philippe, dit trouver une situation financière plus

Moins de contrôles fiscaux

La réduction des moyens accordés aux agents des impôts procèdent de la même politique. L'année dernière, 280 contrôles fiscaux avaient permis de constater une fraude totale de 28 millions d'euros. Ceci provenait de contribuables qui avaient largement les moyens de s'acquitter de l'impôt sur le revenu et ne constituait qu'une partie de la fraude globale. La diminution des effectifs aura pour conséquence une baisse du

nombre des contrôles, et donc une plus grande impunité pour les fraudeurs.

En décembre dernier, Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, avait estimé à 80 milliards d'euros la fraude fiscale en France. C'est dans cette manne que le gouvernement refuse de puiser. Comment alors peut-il dire qu'il veut réduire le déficit public ?

Derrière l'argument de la dette se cache bien la volonté de perpétuer les inégalités au profit de ceux qui ont réussi à consolider leur fortune grâce à la crise. En cela, ce gouvernement ne fait pas exception, car il choisit de diminuer les services publics qui sont les seuls accessibles aux plus pauvres.

M.M.

Accroissement des inégalités

Une autre émission à voir sur LCP dans les prochains jours

« Bumidom, l'avenir est ailleurs »

Après la diffusion du documentaire intitulé « Les enfants de La Réunion : un scandale d'État oublié » (voir Temoignages du samedi 5 août), LCP (La Chaîne Parlementaire – N° 54) a commencé à diffuser un autre documentaire qui concerne les drames de notre Histoire. Il s'agit de « Bumidom, l'avenir est ailleurs », qui parle des migrations massives de Réunionnaises et Réunionnais en France dans les années 60-70 et qui est à revoir jeudi, samedi et mardi prochains sur cette chaîne télévisée publique.

Selon les annonces à voir sur internet, le film « Bumidom, l'avenir est ailleurs » date de 2006, il dure 1h 30 et il a été réalisé par Jackie Bastide. Il rappelle que « le Bumidom (Bureau des migrations des départements d'Outre-mer) a été fondé en 1963 par Michel Debré, après un voyage officiel à La Réunion en 1959, avec le général de Gaulle. Il a procédé au déplacement de milliers de personnes vers Paris et la province française, un déplacement sans retour qui, selon Aimé Césaire, s'apparente à une déportation, les conditions d'accueil des migrants n'étant pas celles qui leur avaient été présentées lors de leur départ. La parole est donnée à ceux

qui ont vécu le Bumidom et qui ont eu à souffrir de cette migration censée leur offrir une vie meilleure ».

Sur internet on peut voir aussi des commentaires de la presse à ce sujet ; ainsi, pour Télérama, « en 1963, Michel Debré crée le Bumidom pour encourager les ultramarins à venir travailler en métropole, dans la fonction publique. À l'espoir succèdent déception et colère. Ce film lève le voile sur un épisode méconnu des migrations françaises ». Pour Télécâble, il s'agit d'« un doc intéressant sur une page inconnue de notre histoire contemporaine. Les témoignages sont particulièrement éclairants ».

Les diffusions du film «Bumidom,

l'avenir est ailleurs» auront lieu aux dates suivantes (avec les horaires réunionnais :

Jeudi 10 août - 20h 30.

Samedi 12 août - 16h.

Mardi 15 août - 24h.

Nous rappelons aussi que le film «Les enfants de La Réunion : un scandale d'État oublié» est à revoir les mardi 8 (20h 30), samedi 12 (minuit) et dimanche 13 août (11h) (heures de La Réunion) sur LCP (La Chaîne Parlementaire).

In kozman pou la rout

« Bon shien i shass de rass. »

Zot i koné, nana shien-d' shas é nana lo shien la pa shien-d'shas. Si ou i trap in roiyal bourbon é ou i pans alé la shas tang ansanm ou lé riskab ète kite pou out biskui. Astèr, si ou i pran in pti shien-d' shas épi ou i désid amontr alé shasé, lé lé posib ou i réisi. Dizon ni rozoin lo problèm natirèl avèk lo problèm kiltirèl : nana sak ou i gingn an nésan é sak ou i pé aprann par l'édkasyon. Sa lé vré pou d'moun é sa lé vré osi pou zaimo. Mé pétète zot lé pa dakor avèk moin ? Sof, mé konm sé in provèrb li désote lo problèm lo shien épi la shas tang. Mi souvien an avoir antann kozman – la dsi in jenn marmaye té i èm bien kour déyèr fanm é dann mon kartyé demoun té i di sa, an foutan. Alé ! Mi éstop tèrla, mi lès azot kas z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

Eau : des usages à revoir à cause du changement climatique

Des mesures de restriction d'usage de l'eau sont décidées dans quasiment toute la France. Il est donc désormais interdit d'arroser les jardins par exemple. Cette annonce interpelle, car la France est un des pays les plus riches du monde, pas un pays en voie de développement. Pourtant, ses habitants sont soumis au régime sec.

Une des conséquences de cette situation, ce sont les restrictions imposées à l'irrigation en agriculture. Les paysans s'attendent à de nombreuses pertes. Cela concerne notamment les cultures qui demandent beaucoup d'eau comme le maïs. Des répercussions sont à attendre également dans l'élevage, où la production de fourrage sera impactée par la sécheresse. Il faudra donc trouver une solution pour compenser les pertes afin de nourrir les animaux. Cela se fera sentir sur le coût de production des exploitations.

Ce phénomène intervient au moment où le gouvernement a lancé les états-général de l'alimentation, et quand le président de la République reçoit les syndicats d'agriculteurs. Ces derniers font part de leur grande inquiétude en raison de l'évolution de la politique agricole menée à l'échelle de l'Europe. La suppression des quotas a eu des conséquences négatives, la crise touche l'élevage. Les planteurs de céréales sont également touchés. Aux effets de décisions politiques s'ajoutent désormais ceux du changement climatique.

Les restrictions d'eau sont la conséquence d'un

manque de pluie au cours des trois derniers mois de l'année et au début de 2017. Les nappes phréatiques n'ont pas pu se recharger correctement. Si cette situation persiste, alors l'année 2018 verra logiquement se décider des restrictions plus importantes dans l'usage de l'eau. Cela souligne que les modes de consommation de cette précieuse ressource sont à revoir. Ainsi dans l'agriculture, le choix des plantes cultivées était fonction d'une situation climatique dans laquelle l'eau était disponible en abondance. Ce n'est manifestement plus le cas aujourd'hui, et il n'y a que peu de temps pour s'adapter. Le changement climatique est enclenché.

La sécheresse qui touche la France doit interpeller à La Réunion. Car notre île connaît également la sécheresse. Sans que l'on s'en rende compte, le mois de juillet a été le plus chaud. Il faut donc s'attendre ici aussi à des restrictions. Les perspectives sont plus tendues qu'en France, car la population de La Réunion continue d'augmenter, ce qui n'est pas le cas de la ressource en eau. La question de l'utilisation de cette précieuse ressource est donc une nouvelle fois posée. Plus que jamais, l'eau ne doit pas être gaspillée.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

An touléka, sak ni pé di, réshofman - d'klima èk son dérègloman, nou la pa fini d'an parl de sa !

Na poin lontan moin té anparmi l'moun, é inn la parl dsi rshofman d'klima. I diré sa sé in n'afèr la pa tro intèrès désèrin pars aprè moin la antann in pé aprè mougogné : « Réshofman - d' klima ! Réshofman-d' klima ! L'aprè di sa alé oir talèr la nèz i tonm La Rényon ! ». D'ot té i di konmsa : « Dopì l'èr ki anparl de sa, moin pèrsonèl mi oi pa ousa sa i lé ». Zot va dir amoin nana in kozman kréol i di konmsa : i diskite pa avèk i kouyon, i donn ali rézon.

Poitan bann moun-la té konm ou épi moin, zot i koné dé shoz, konm déshoz zot i koné pa. Nana télé z'ot kaz, épi tazantan zot i lir zournal. Alor kou k'i éspas ? Réshofman-d'klima, sa sé in n'afèr bien rèèl : li v'ariv firamézir é firamézir li va fé santi son mové l'éfé. La majorité bann savan i pans sé, konm i di, l'aktivité imène k'i provok in n'afèr konmsa. La prèv, in bann konfèrans i tourn otour d'késtyon-la... Paul Vergès la mète an plas l'onerc épi li laté prézidan in bon koup de tan. In l'ansien prézidan i téi apèl Gorbatchev la okip dé sa. In savan konm Hubert Reeves i signal si ni fé pa lo ka k'i fo, avèk gro problèm-la, l'om dèrnyé ras l'ariv dsi la tèr lé riskab ète lo promyé pou lèw lo kan pou disparète. Pars la tèr i sava pa disparète èl, mé l'om li pé disparète.*

Moin la lir kékpar, dopi 1974 bann gran pétrolyé i koné problèm réshofman épi dérègloman-d'klima. Zot la mèm pèye tout sak té posib ashté dann lo mond bann savan, bann amontrèr, bann syantifik bann zournal, bann l'inivèrsité, pou démont késtyon-la pou « lo bien-dl'imanité », a s'ki paré. Zordi la sign lo bann z'akor d'Paris pou sèye limit lo réshofman a moins dé dogré. Mé, mèm bann z'akor d'Paris i sifira pa, pars dé dogré-si i gingn blok ali la !- sa i anpèsh ar pa désèrtin péi transform an dézèr, sa i anpèsh ar pa bann gro siklone, bann tanpète, épi tout kalité maniféstasyon lo dérègloman klimatik. Mèm la glas lé riskab disparète dsi lo pol nor ! Sa la pa inn krak sé in vérité.

Sénaryo kochmar ? Mové rèv ? Malorèzman la pa in mové rèv, mé in réalité lé riskab arivé si l'imanité i mète pal o moiyn k'i fo. Mé sak lé sir, sé ké, an touléka, réshofman-d'klima é pi son dérègloman, nou la pa afini d'anparl de sa.

**Kan nout kamarad la di sa, in bann moun bien informé é bien informatèr d'aprè sak i paré, la di lo boug la tête la fine bloké. Zordi zot i oz pi dir réshoman-d'klima, avèk son dérègloman i égzis pa. Mé a z'ot fason zot la fé pèrd demoun in tan k'i kont.in pti pkir d'rapèl pou banna lé bien nésèsèr, pars zot la tronp anou, é zot l'apa fini.*

Justin